

Association n° W061005229

Le Cannet, le 22 mars 2021

Présentation de notre système de mesure de bruit à la CAPCL

Le 6 avril, nous avons eu le plaisir de présenter à un représentant de la CACPL, le système de mesures de bruits EANS que nous avons acquis afin de disposer d'indicateurs indépendants.

Après avoir été installée pendant un an à l'école des Oliviers à La Roquette sur Siagne, cette station est actuellement installée sur le toit d'un de nos membres à Mouans-Sartoux.

Nous sommes heureux de constater, une fois encore, l'intérêt porté par la CACPL et le maire de Cannes aux nuisances subies par les riverains de l'aéroport et sa volonté d'agir. Nous espérons que cet engagement permettra d'aboutir à un réel abaissement des nuisances pour les riverains Cannes-Grasse.

Les premiers résultats que nous avons obtenus lorsque la station était installée à l'Ecole maternelle et primaire des Oliviers sont édifiants.

7 mois et 4176 survols en 2020 sur cette école !

Juin	535	Septembre	484
Juillet	1064	Octobre	505
Août	971	Novembre	216
		Décembre	401



L'AVION ELECTRIQUE ARRIVE...

Oui c'est vrai. Mais pas à Cannes ou si c'est le cas c'est un secret ! A ce jour de nombreux aéroports expérimentent l'utilisation d'avions électriques pour les activités d'aéroclub. C'est le cas de Toussus le Noble, de l'aéroclub Dassault IDF, <https://www.acdif.fr/bienvenue-a-lavion-electrique-a-lacdif/>

A ce jour la direction de l'aéroport de Cannes ne nous a donné aucune information concrète sur ce sujet. Ni politique de test, d'équipement et encore moins de calendrier.



A quand des Alphas Electro à Cannes ?

L'Aéroport c'est 500 emplois directs !

Dans la double page de Nice Matin du 6 janvier, Madame Frackowiak-Jacobs, sous-préfète de Grasse, indiquait que l'aéroport représente 500 emplois directs. Ces chiffres fournis régulièrement par l'aéroport seraient donc incontestables. Nul n'oserait remettre en doute cette affirmation claironnée péremptoirement dans toutes les réunions et qui fait trembler les élus lorsqu'on aborde le sujet de la limite d'exploitation de la plateforme.



A dire vrai il ne doit pas y avoir grand monde parmi ceux qui prennent ce chiffre pour argent comptant qui seraient capable de vous dire comment ils ont été obtenus ni ce que représentent ces emplois. S'agit-il de CDI, de CDD, de vacataires, d'extra ou d'Intérim ? Quel est le profil de ces emplois ?

Donc ne disposant d'aucun élément, je vais utiliser ces chiffres pour quelques calculs simples :

L'aéroport occupe 150 hectares de foncier entre Cannes et Mandelieu. Si vous prenez votre calculette vous constaterez que l'aéroport c'est **3,5 emplois par hectare**. Quelle densité d'emploi !

A titre de comparaison, et d'après les chiffres de l'INSEE, la densité par hectare au Parc de l'Argile de Mouans-Sartoux est de **42 emplois à l'hectare et de 46** à Sophia-Antipolis Font de l'Orme. Et ce sont des zones où les espaces verts ne manquent pas.

Pour compléter cette comparaison l'un de nos membre ex-chef d'entreprise nous a indiqué que son entreprise implantée dans la région employait 80 personnes et était implantée sur 5000 m² soit 160 emplois sur un hectare.

Quel gâchis donc que ces 150 hectares « aéroportuarisés » qui permettraient de disposer d'un bassin d'emploi à proximité d'une zone très urbaine (limitant ainsi les transports routiers dans une zone saturée), permettant à Cannes d'augmenter sa résilience économique en variant ses activités. Et luxe suprême (pour tous cette fois) dans notre région, il serait même possible de varier les plaisirs en conservant la moitié du terrain en Espaces Verts et en y créant une résidence étudiante pour accueillir les 1000 étudiants du Campus de Cannes La Bocca dans de bonnes conditions.



LE COUP DE GUEULE d'ALBERT

Vous avez tous pu le constater, en période de discussion de la Loi Climat, la levée de fourches a été immédiate contre la maire de Poitiers qui a eu le courage de diminuer les subventions à un aéroclub de sa circonscription. Un programme de cet aéroclub ayant pour nom, "rêves d'enfants", en sortant les mots de leur contexte (<https://www.ladepeche.fr/2021/04/08/quand-les-reves-denfant-menacent-lavenir-de-la-planete-9475281.php>) une véritable tempête médiatique s'est déchainée contre cette maire liberticide qui s'en prend aux rêves d'enfants... Aucune vérification factuelle, aucune analyse sur le fond, l'important étant de fustiger une maire qui prend des décisions pour limiter les nuisances aériennes subies par ses administrés.

Pour ne pas être en reste dans l'excès, le ministre des Transports en personne, pilote lui-même, ancien contrôleur aérien et ancien directeur des opérations d'une société de transport aérien par jets, propose dans la foulée de décorer de la Légion d'Honneur les gestionnaires de l'aéroclub, rien que ça !

Quand on sait que c'est à lui que la ministre du développement économique délègue le traitement des demandes d'améliorations environnementales autour des aéroports il y a du souci à se faire !

L'ADNA a adressé une lettre de soutien à la maire de Poitiers et ne peut que regretter que nos élus locaux ne prennent pas eux aussi des mesures réelles courageuses de diminution des nuisances pour l'aéroport Cannes Mandelieu...

Albert Dauphin

Secrétaire général de l'ADNA

Soutenez votre association

Crise COVI oblige les réunions publiques d'échange avec vous et le public en général n'ont pas pu être tenues, ce que nous regrettons profondément. Le bureau continue bien évidemment ses actions tant vers l'administration que vers les élus et les sphères dirigeantes. Nous aurions bien besoin de votre support pour nous aider ! Quel que soit vos talents, si vous pouvez consacrer un peu de votre temps à lutter à nos côtés, faite vous connaître ! Il y a toujours quelque chose à faire tant pour améliorer la vie interne de l'association que pour développer notre présence sur les réseaux sociaux, améliorer notre communication ou devenir référent en matière de pollution aérienne ...